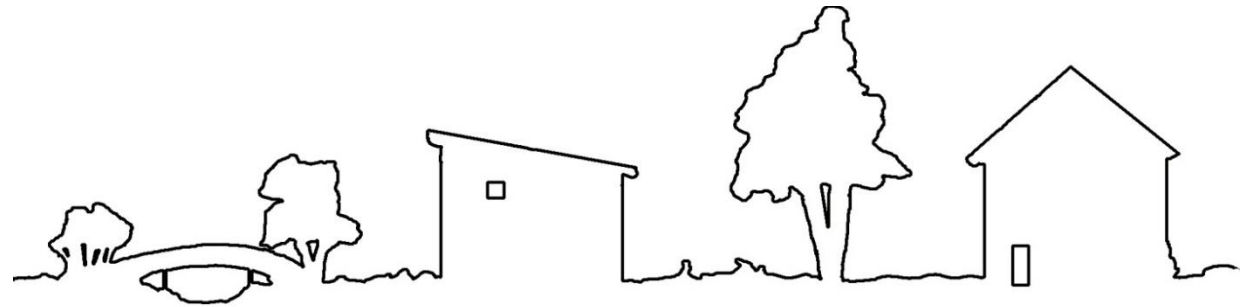




Commune de SURZUR (56)

Révision du Plan Local d'Urbanisme



1-2 Bâtiments susceptibles de changer de destination au titre du L.151-11 du code de l'urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération municipale du 07 octobre 2019
Le Maire,

L'article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme dispose que :

<< Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut :

1° Autoriser les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ;

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L.151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L.112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.>>

Dans le cas où la construction est présente à l'intérieur d'un périmètre sanitaire, la mise en place d'une servitude notariée sera nécessaire. Celle-ci doit permettre de prendre acte de l'existence de l'activité agricole en place, ses nuisances normales et les besoins éventuels de développement futurs (extension de bâtiment et / ou de cheptels, travaux de mise aux normes...).

En concertation avec les services de l'Etat, des représentants des associations de défense du patrimoine naturel et bâti et des représentants de la profession agricole, la commune a donc établi la liste des bâtiments qui ne sont plus ni affectés, ni nécessaires à l'agriculture et sont susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination.

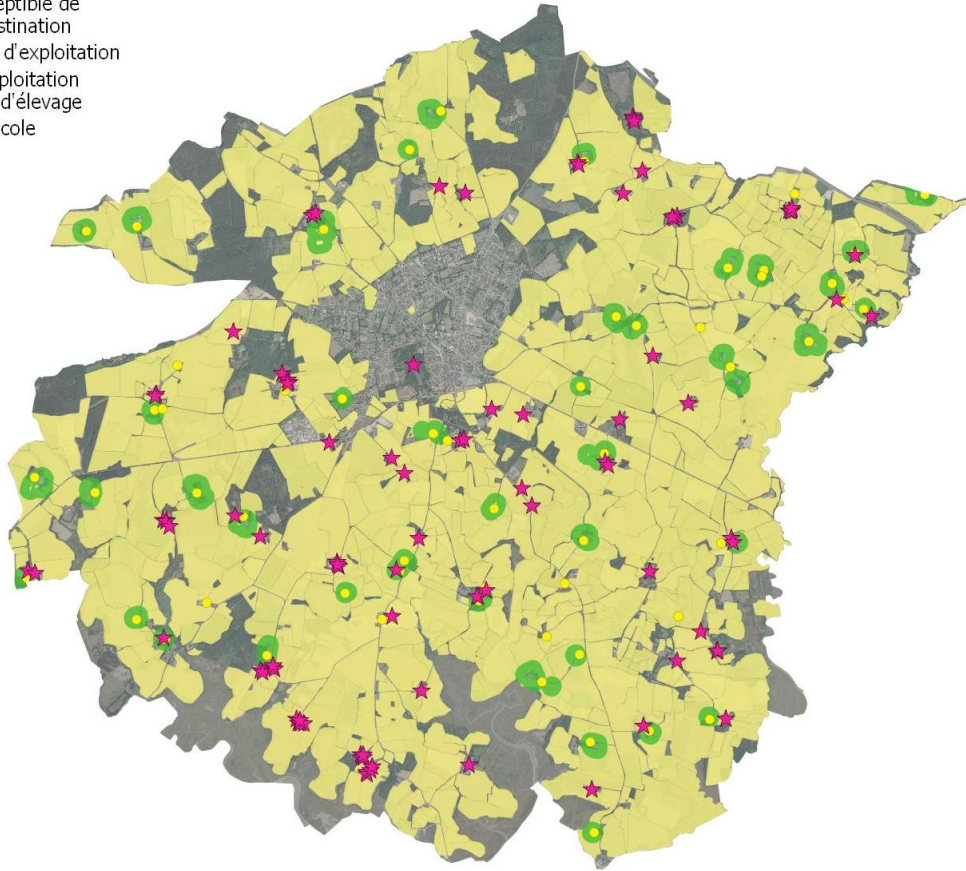
Il s'agit de granges ou d'anciens corps de ferme.

Les critères retenus pour l'identification des changements de destination sont des critères patrimoniaux.

91 bâtiments susceptibles de changer de destination sont recensés sur la commune.

Les cartes et fiches suivantes permettent de les localiser.

- ★ Batiment susceptible de changer de destination
- Sièges et sites d'exploitation
- Périmètre d'exploitation des bâtiments d'élevage
- Parcelle agricole

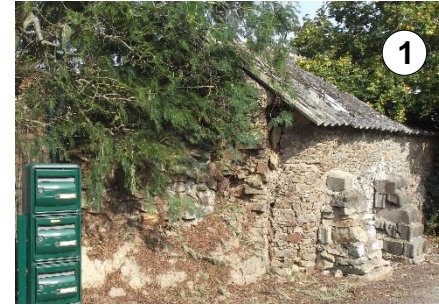


Bagarne	p 4	Keryan	p 28
Bel	p 5	Keryouard	p 29
Bilaire	p 6	Lamblat Est	p 30
Blavasson	p 7	Lambré	p 31
Borne	p 8	La Pointe	p 32
Brarun	p 9	Le Canfer	p 33
Brizon	p 10	Le Clérigo	p 34
Coëtdigo	p 11	Le Clos du Bois	p 35
Cohanno	p 12	Le Cosquer	p 36
Folperdrix	p 13	Le Grand Kerbossen	p 37
Grolard	p 14	Le Grand Trévinec	p 38
Guénogil	p 15	Le Penher	p 39
Keraufret	p 16	Le Petit Kerbossen	p 40
Keravré	p 17	Le Pont Sal	p 41
Kerbiren	p 18	Le Vinihy	p 42
Kerbodo	p 19	Nomelec	p 43
Kerfégan	p 20	Quénicouché	p 44
Kergal	p 21	Quiberan	p 45
Kergroix	p 22	Réniac	p 46
Kerguizec	p 23	Roz	p 47
Kernaud	p 24	Talhouët	p 48
Kersého	p 25	Trégorff	p 49
Kervaché	p 26	Trély	p 50
Kerviquel	p 27	Trémoyec	p 51

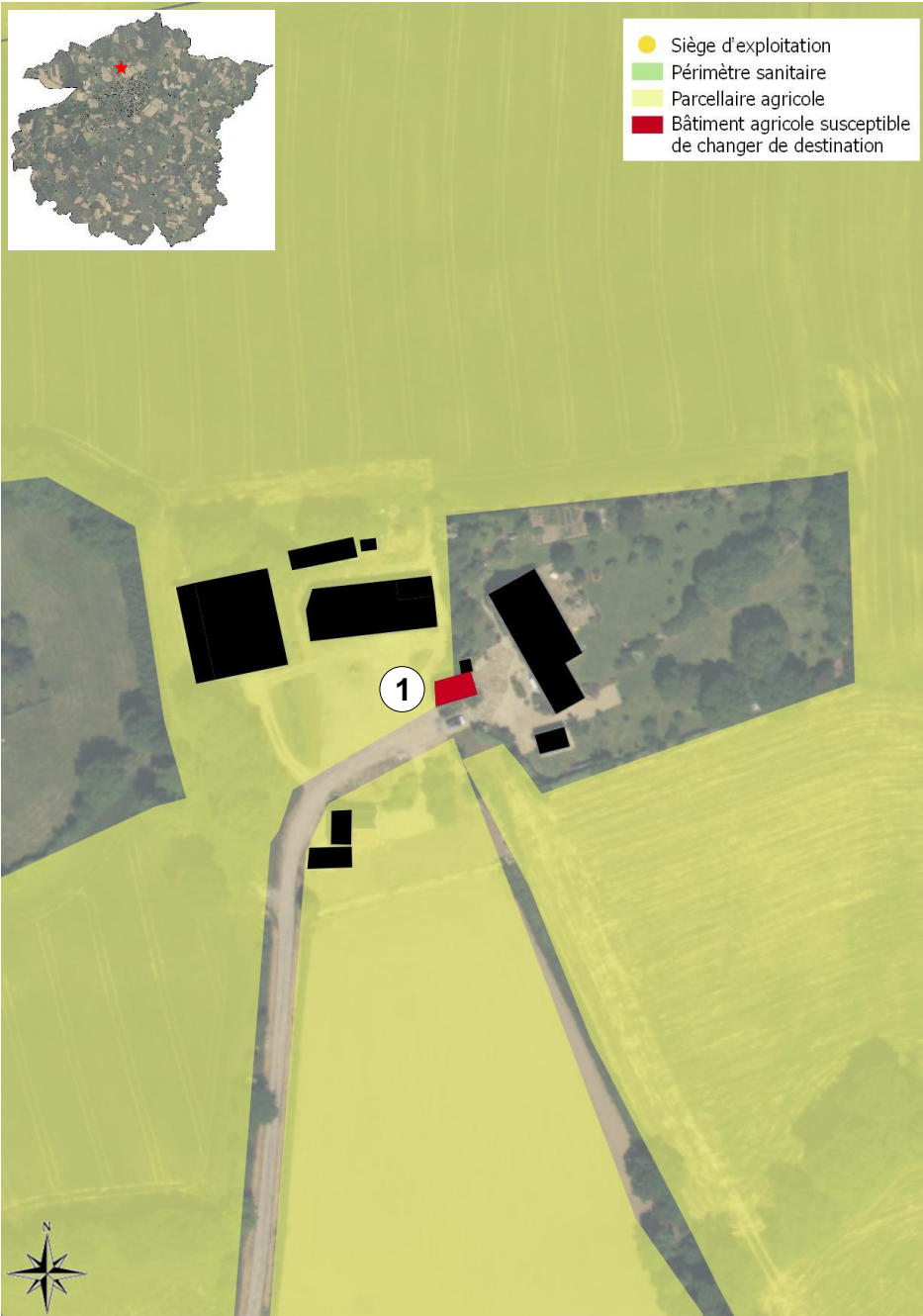




Lieu-dit : Bagarne



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	< 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Très faible
2	Bâti en pierres et toiture bac-acier	> 30m ²		Non	>500m ²
3	Bâti en pierres et toiture bac-acier/fibrociment	> 30m ²		Non	



Lieu-dit : Bel



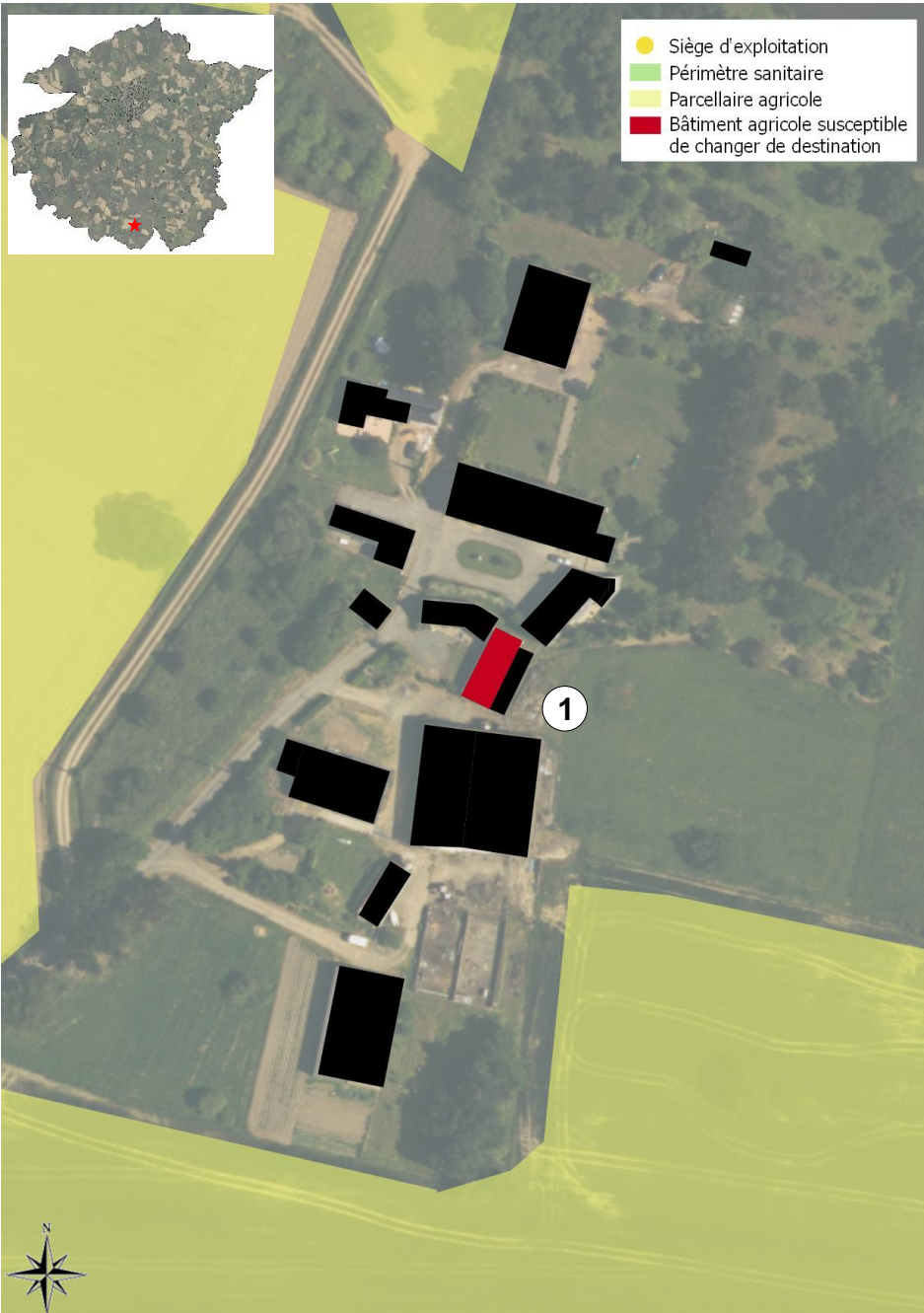
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	Très faible



Lieu-dit : Bilaire



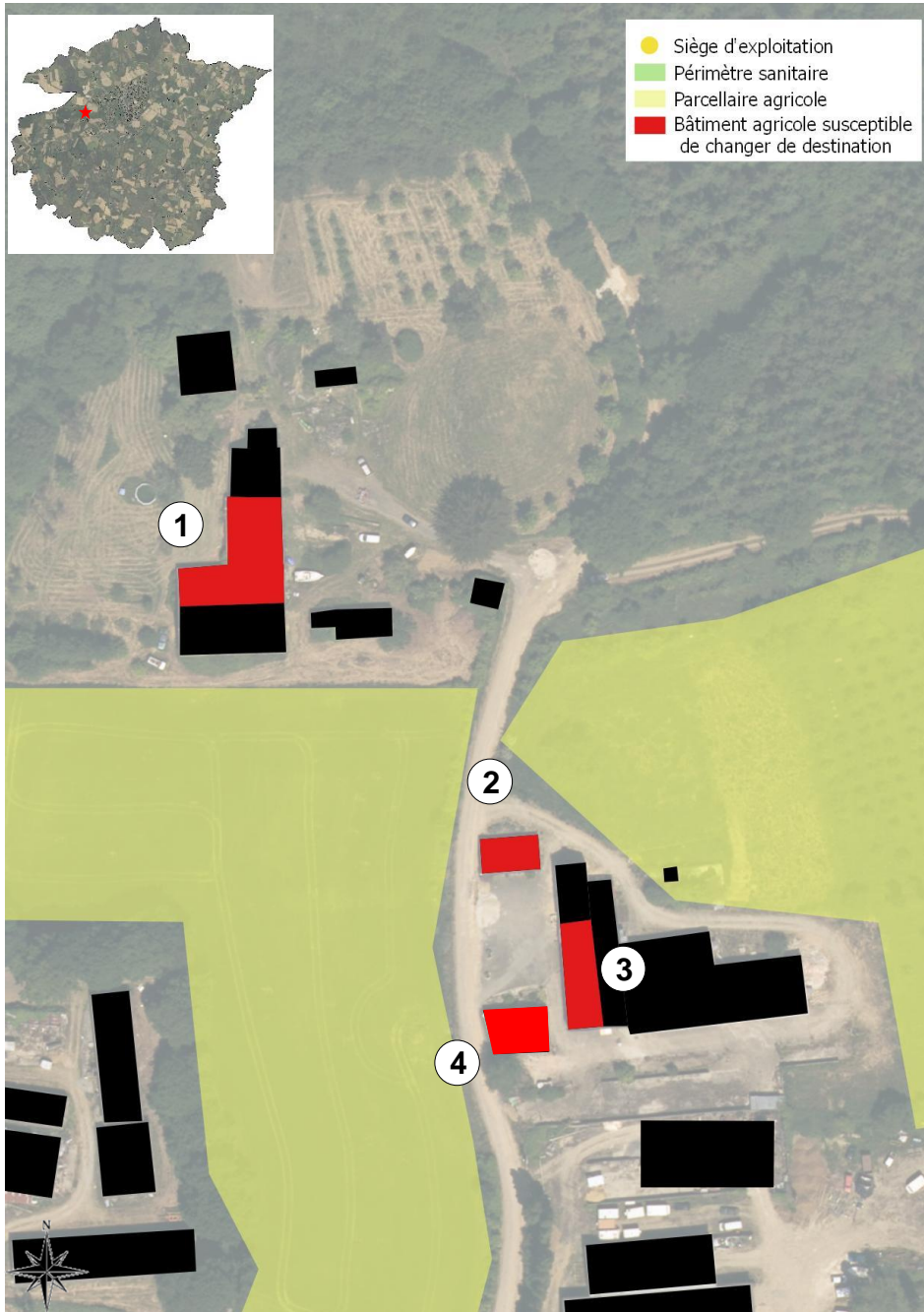
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	Non
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	Non



Lieu-dit : Blavasson



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Non



Lieu-dit : Borne



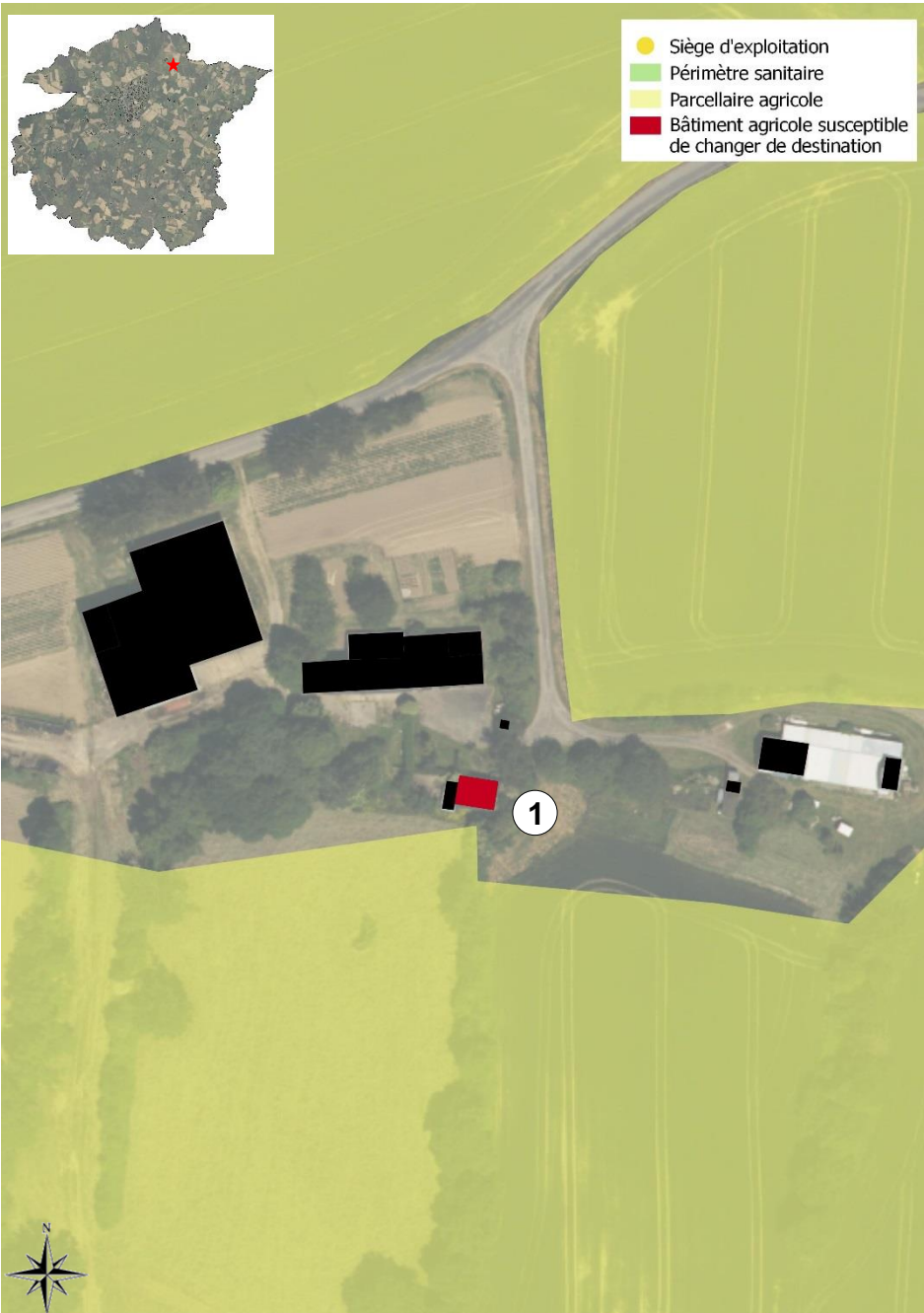
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Non
2	Bâti en pierres et toiture ardoise/bac-acier	> 30m ²		Non	Non
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Non
4	NC	> 30m ²		Non	Non



Lieu-dit : Brarun



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Très faible
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Très faible



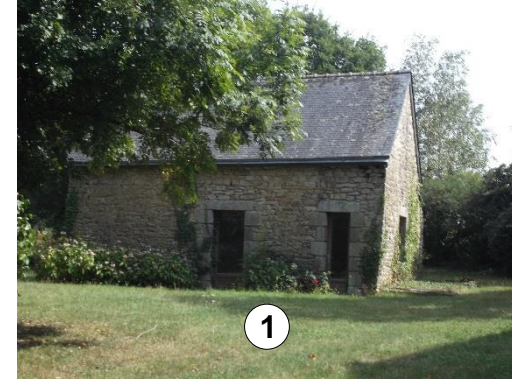
Lieu-dit : Brizon



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²

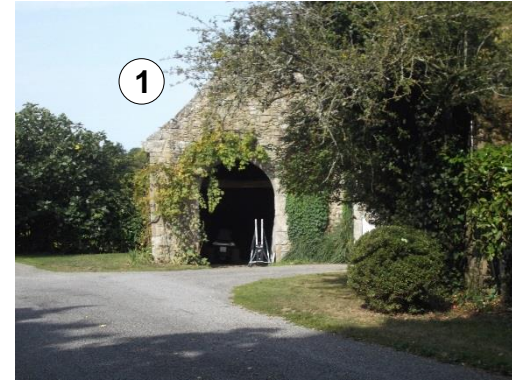
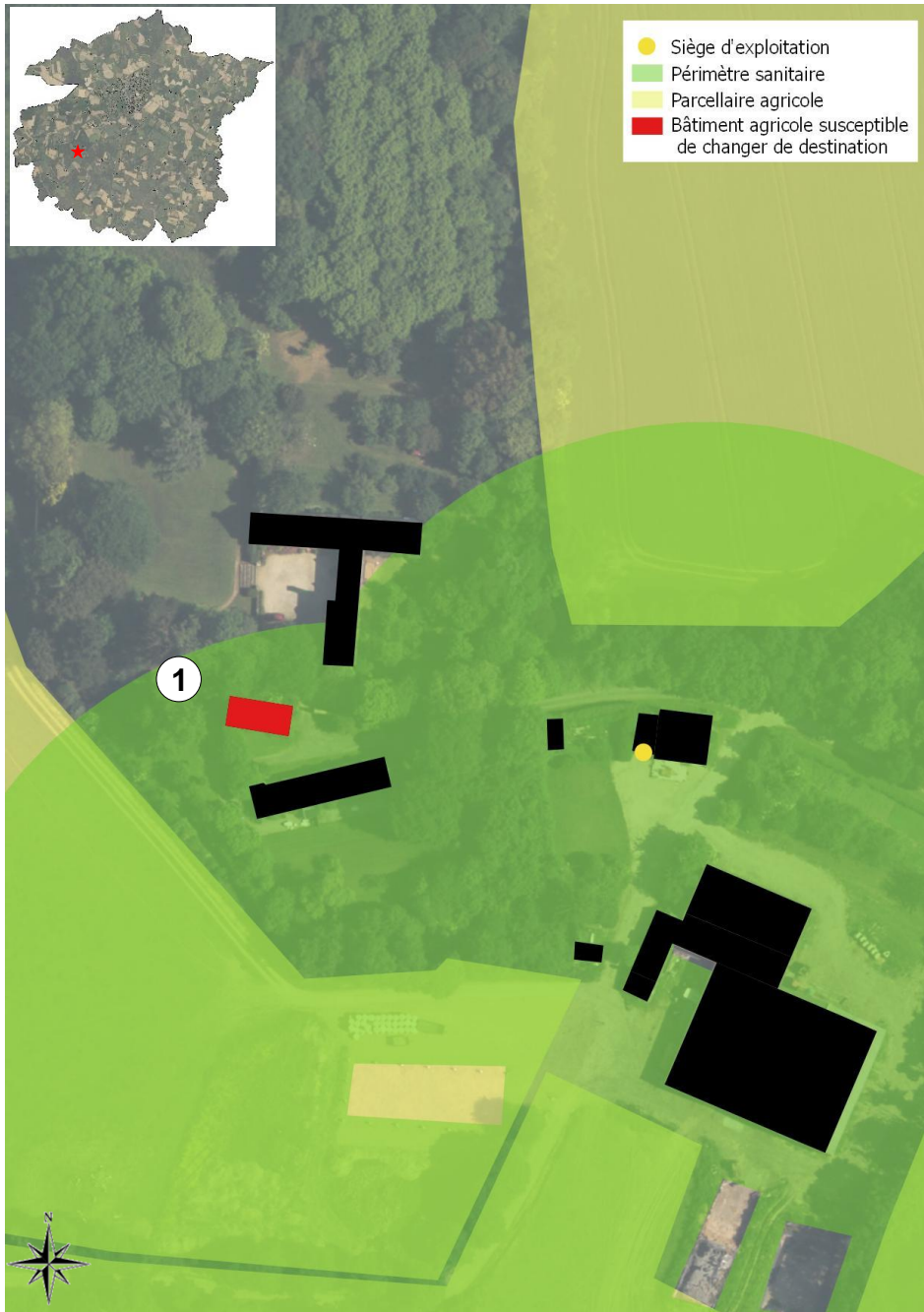


Lieu-dit : Coëtdigo

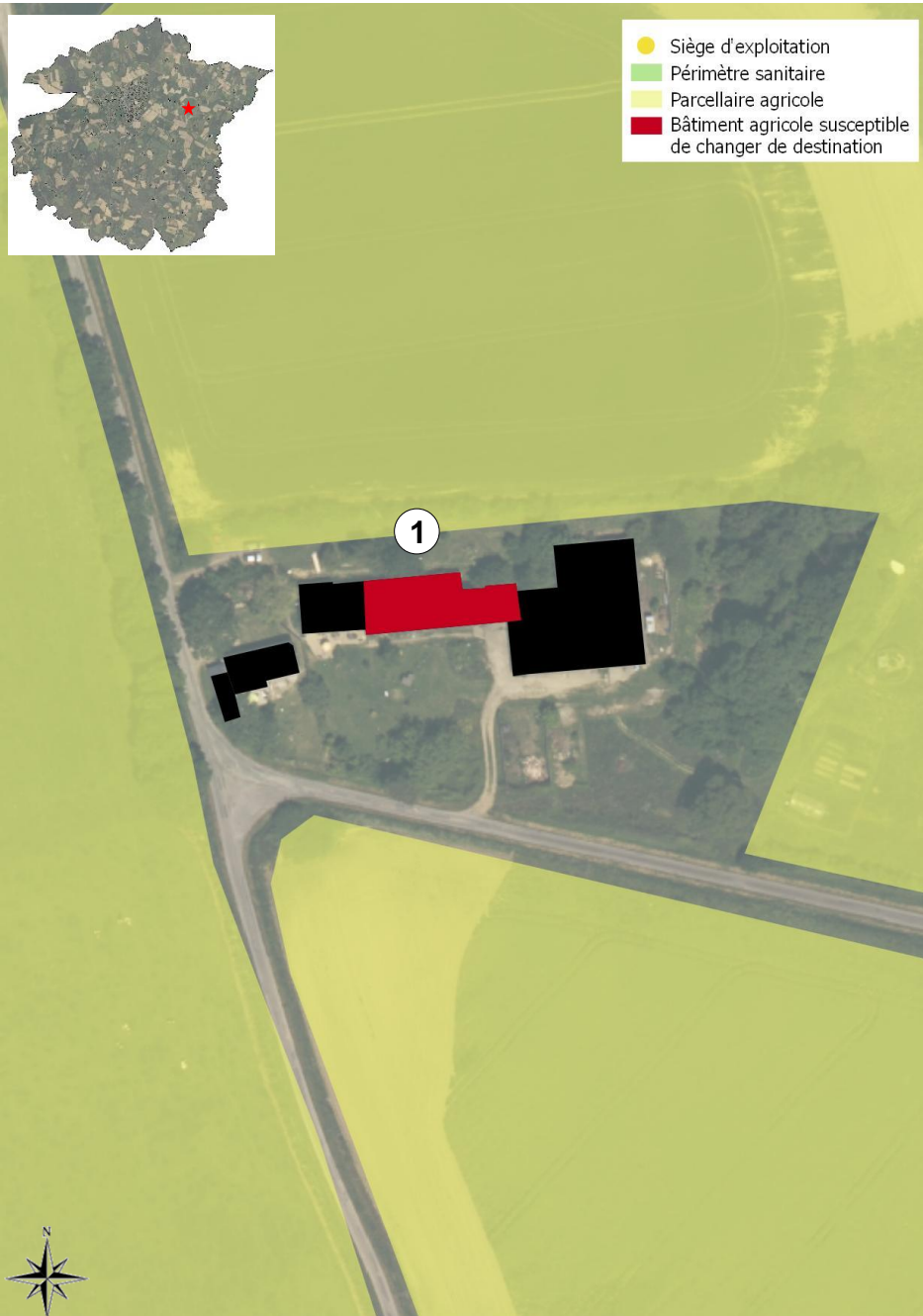


	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	> 500m ²

Lieu-dit : Cohanno



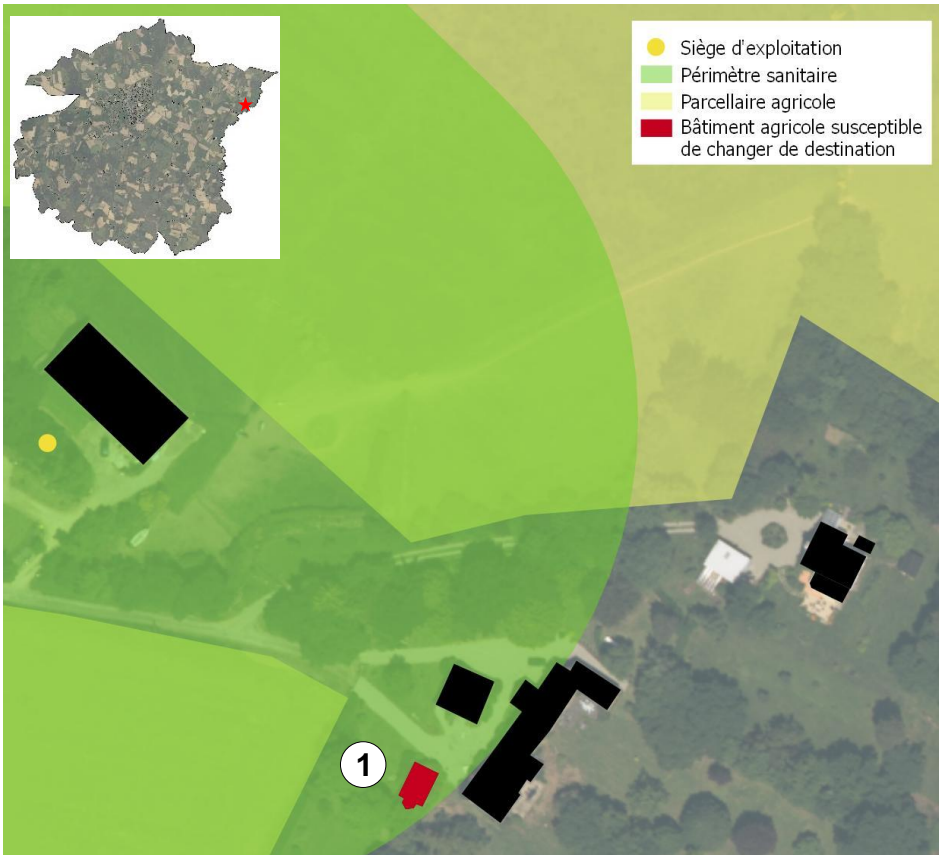
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Très faible



Lieu-dit : Folperdrix



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise/tôle	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	

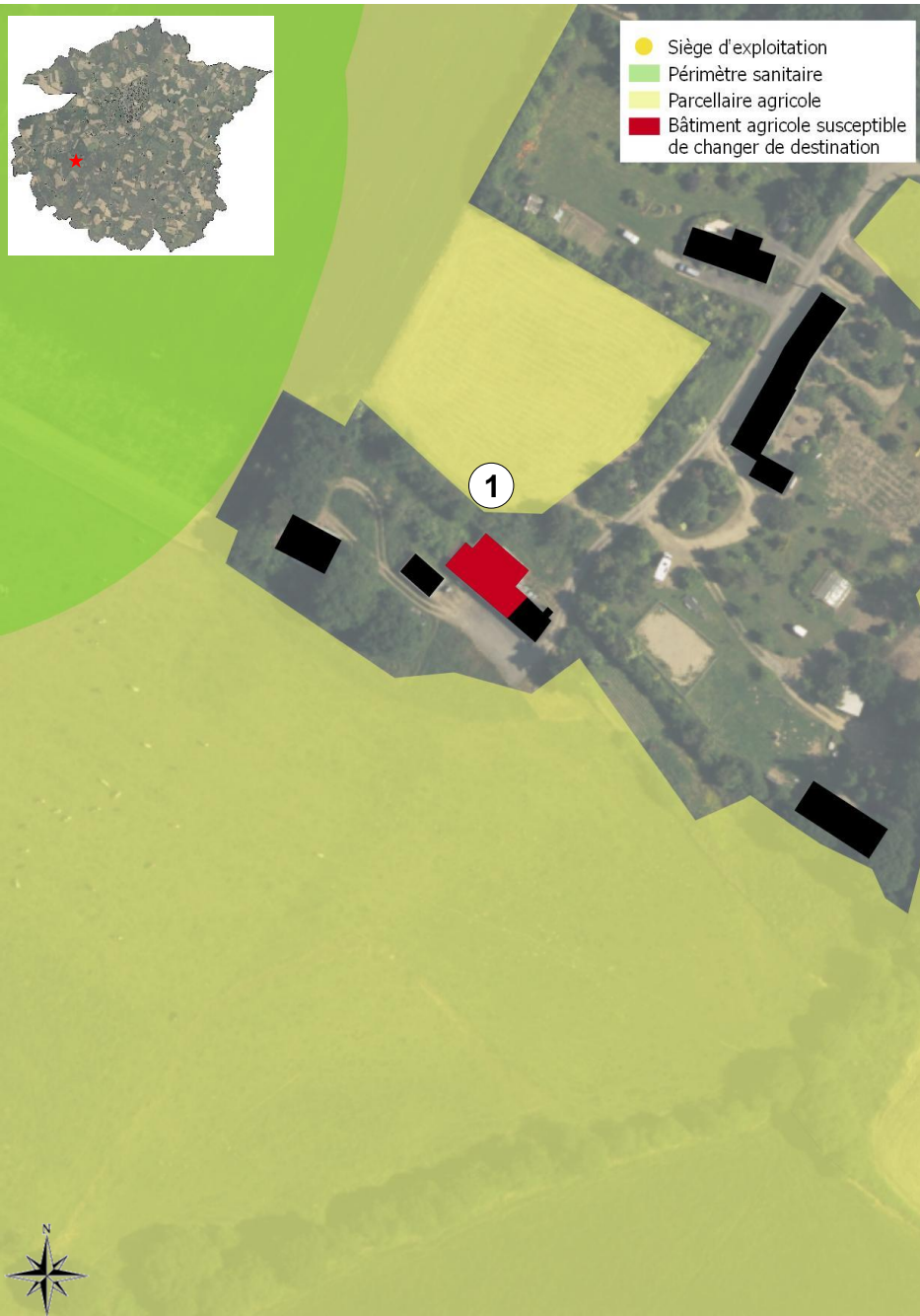


Lieu-dit : Grolard

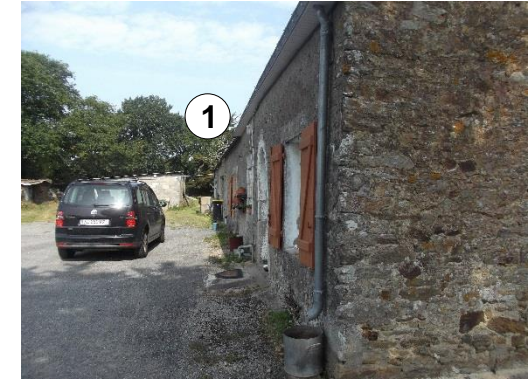


	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise avec four à pain	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Non
2	NC	< 30m ²		Très faible	Non





Lieu-dit : Guénogil



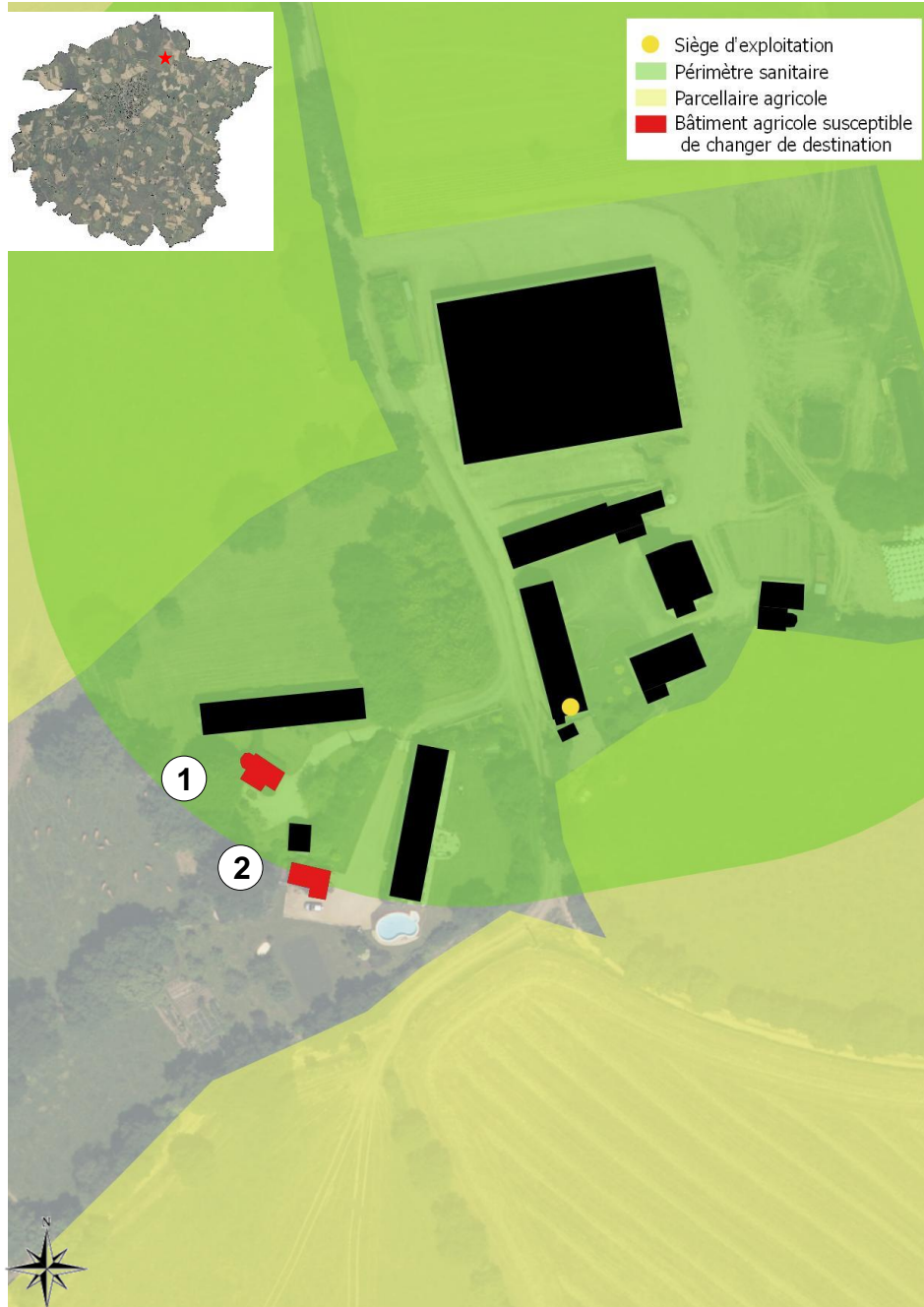
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture fibrociment	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	



Lieu-dit : Keraufret



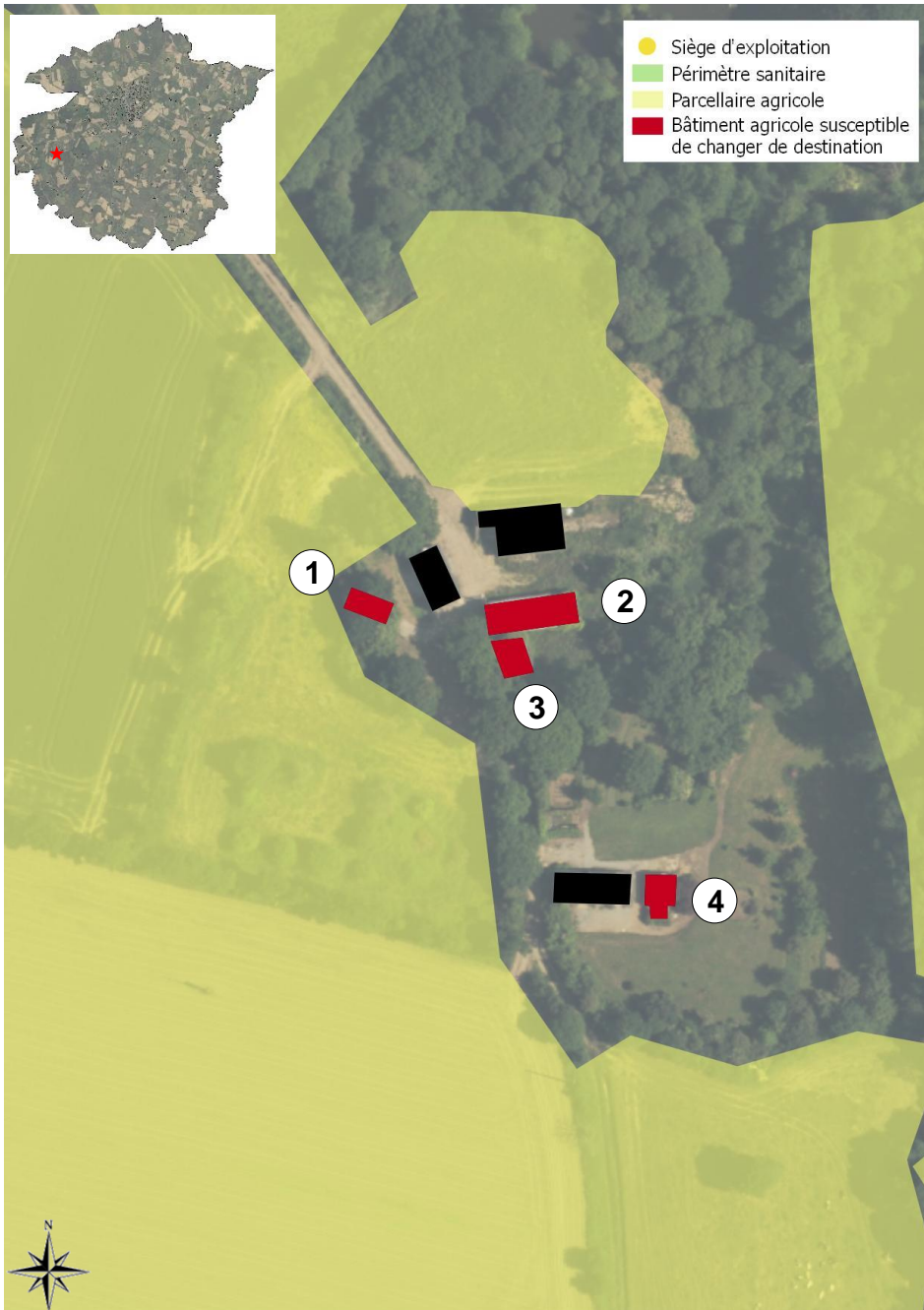
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	



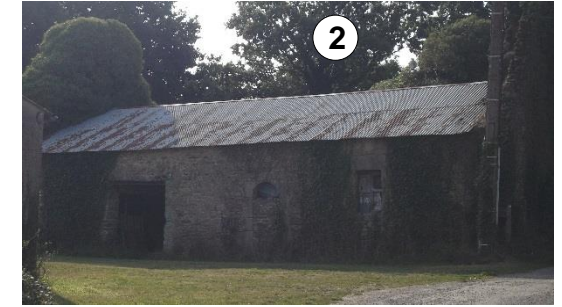
Lieu-dit : Keravré



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres avec four à pain	> 30m ²	Oui	Non	
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	



Lieu-dit : Kerbiren



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage	Bâti retenu
1	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non		
2	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²		Non		
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non		
4	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non		

Lieu-dit : Kerbodo



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Bâtiment d'exploitation	Non renseigné



Lieu-dit : Kerfégan



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres enduites et toiture tôle	> 30m ²	Oui	Non	>500m ²



Lieu-dit : Kergal



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Non



Lieu-dit : Kergroix

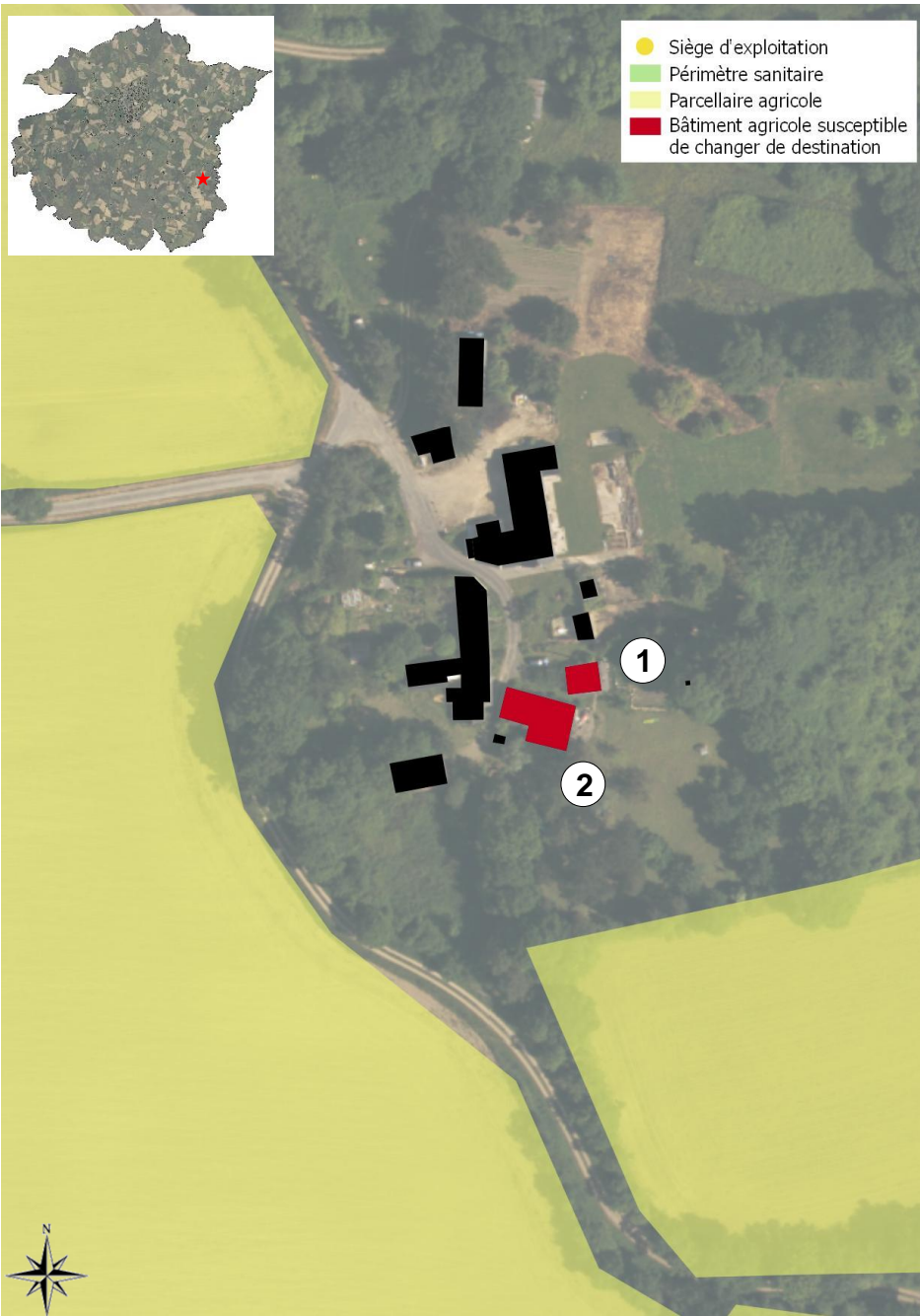


	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	> 500m ²

Lieu-dit : Kerguizec



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Peu d'impact	> 500m ²
2	Ancienne chapelle	> 30m ²			



Lieu-dit : Kernaud



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²



Lieu-dit : Kersého



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	Non



Lieu-dit : Kervaché



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	> 500m ²
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Non

Lieu-dit : Kerviquel



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres	> 30m ²	Oui	Périmètre sanitaire	Non renseigné



Lieu-dit : Keryan



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²

Lieu-dit : Keryouard



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	



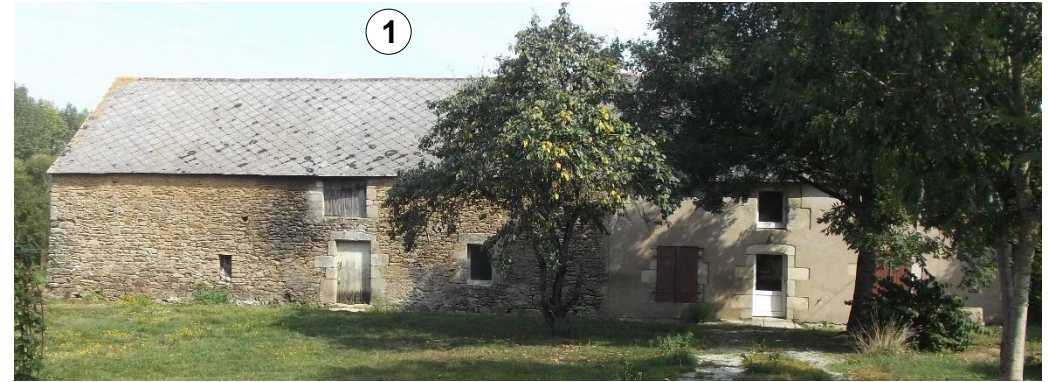
Lieu-dit : Lamblat Est



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	< 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Faible



Lieu-dit : Lambré



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Peu d'impact	> 500m ²



Lieu-dit : La Pointe



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²



Lieu-dit : Le Canfer



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²

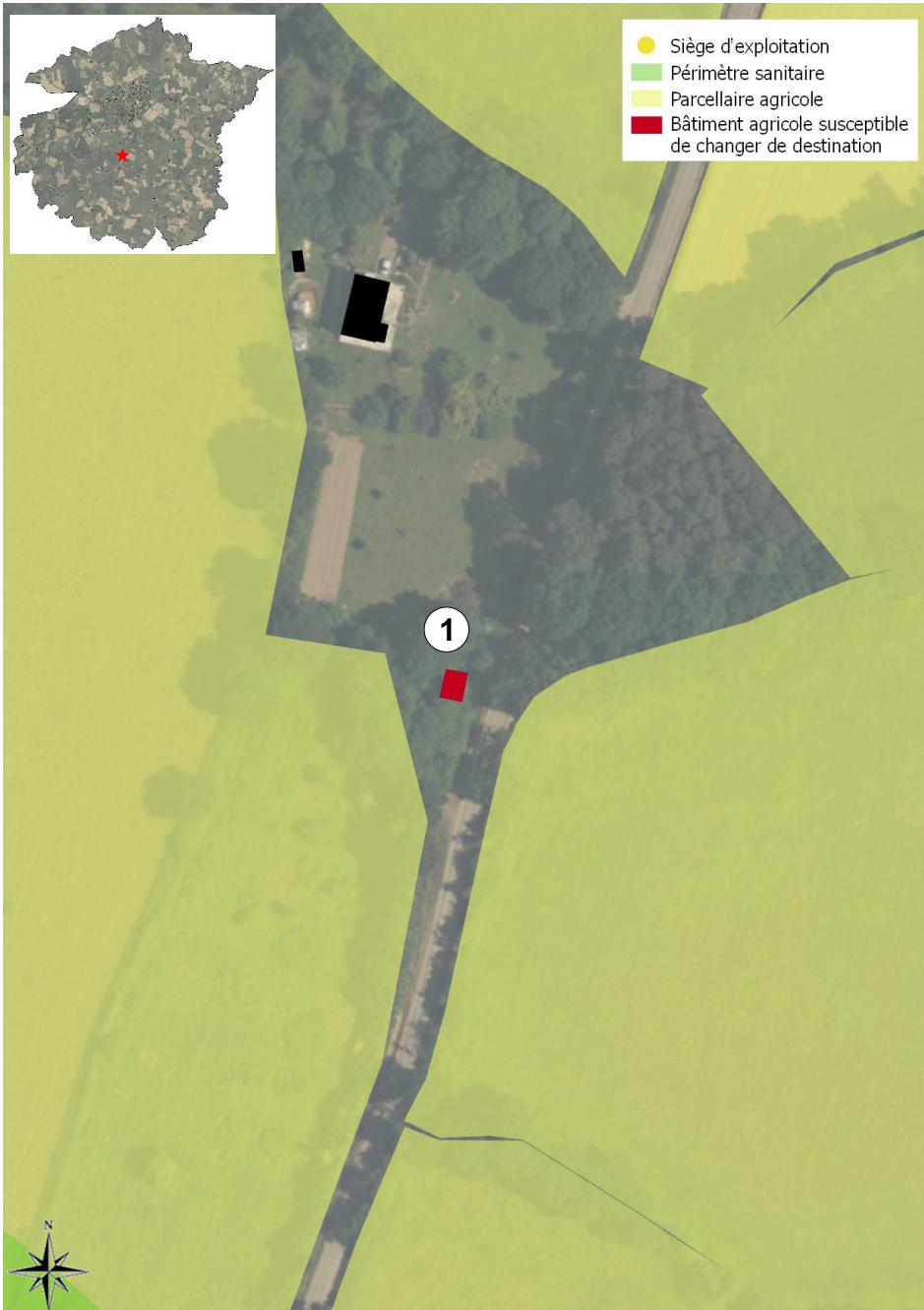


Lieu-dit : Le Clérigo



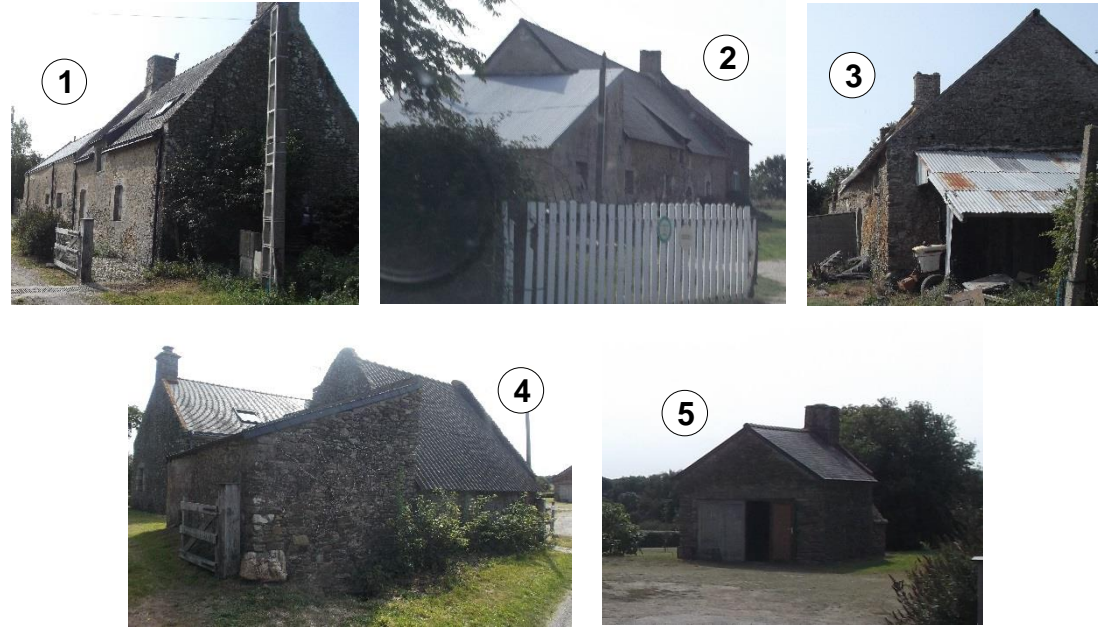
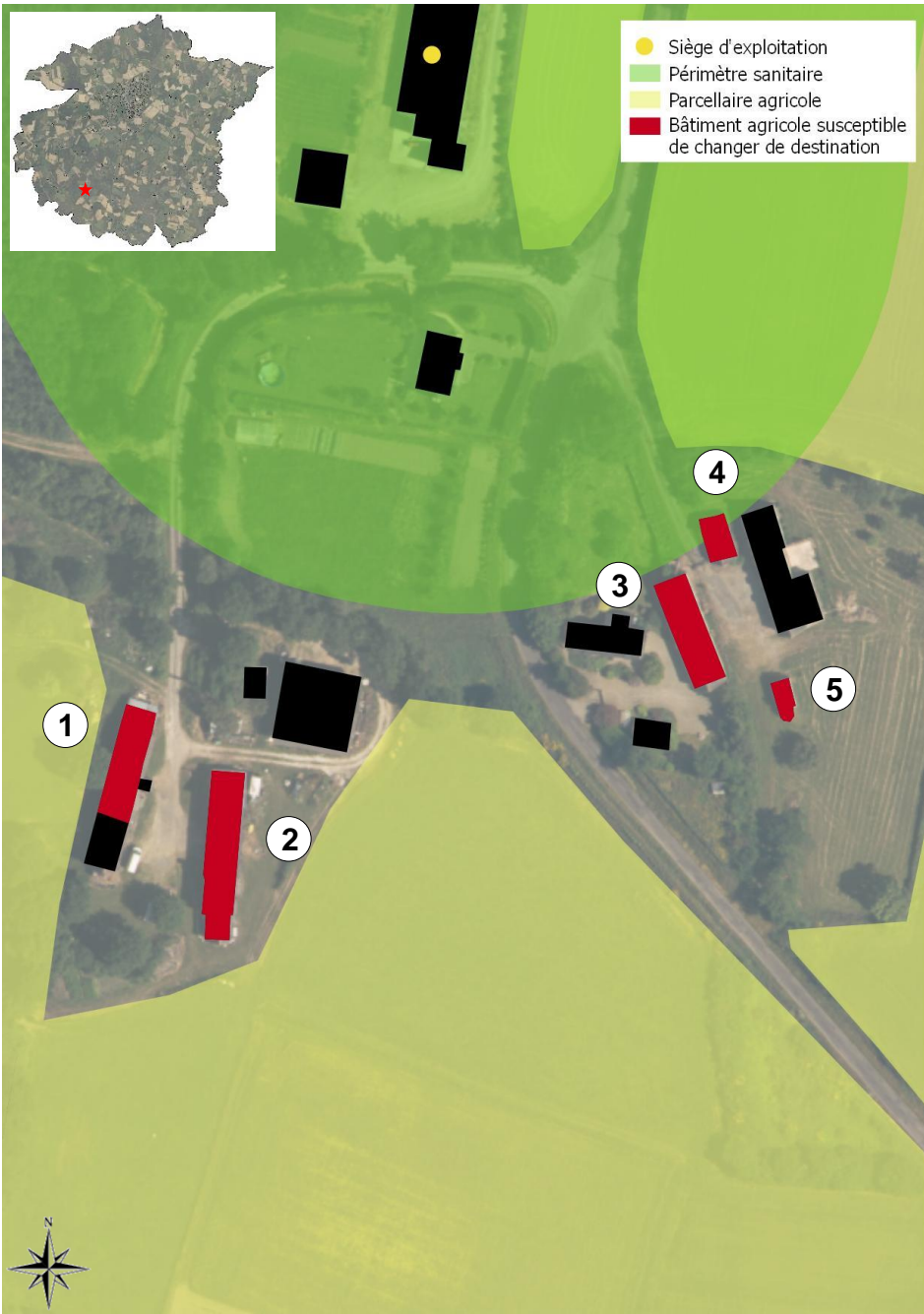
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²

Lieu-dit : Le Clos du Bois

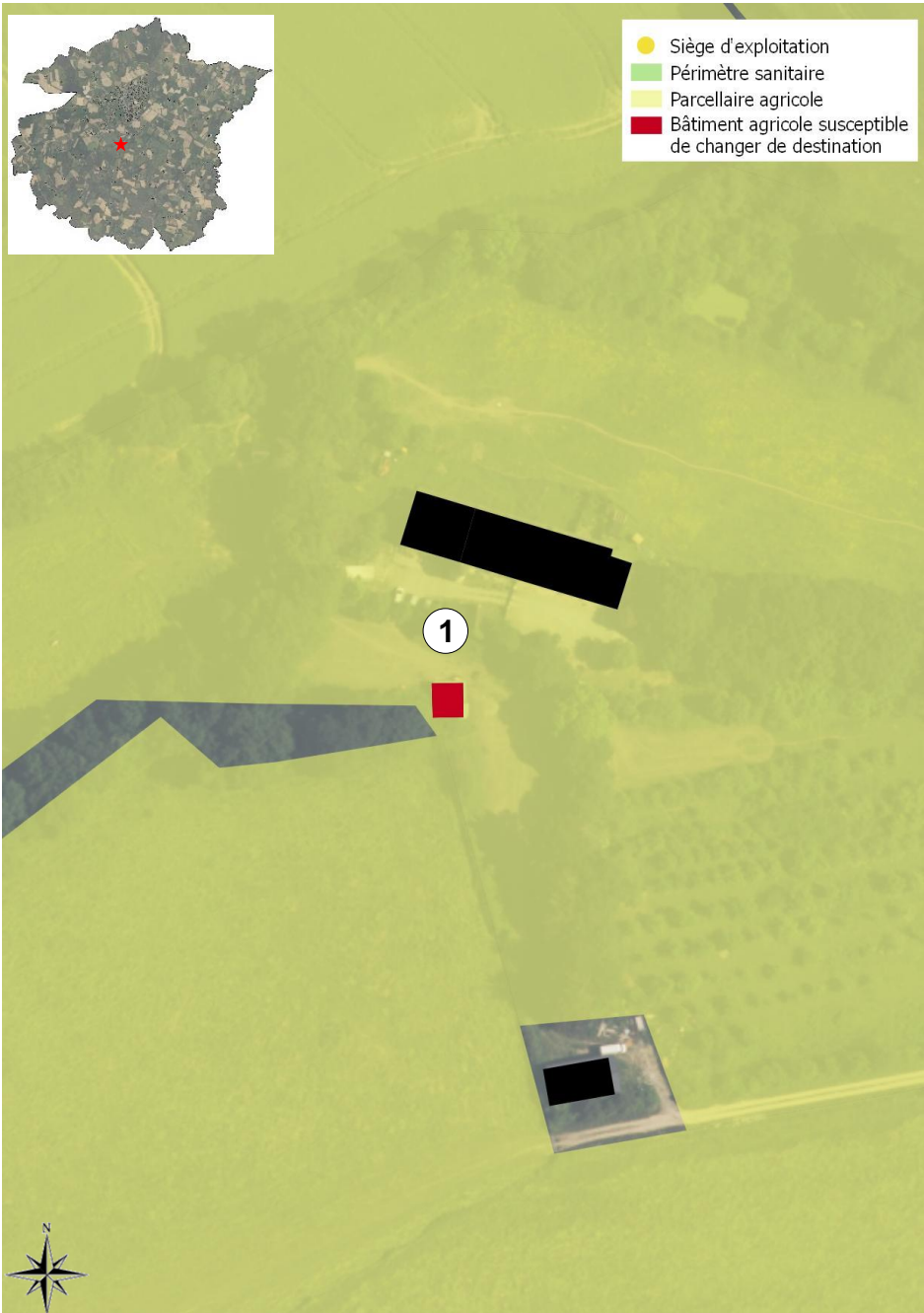


	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²

Lieu-dit : Le Cosquer



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Très faible
4	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Oui	Très faible
5	Bâti en pierres et toiture ardoise et four à pain	> 30m ²		Non	>500m ²



Lieu-dit : Le Grand Kerbossen

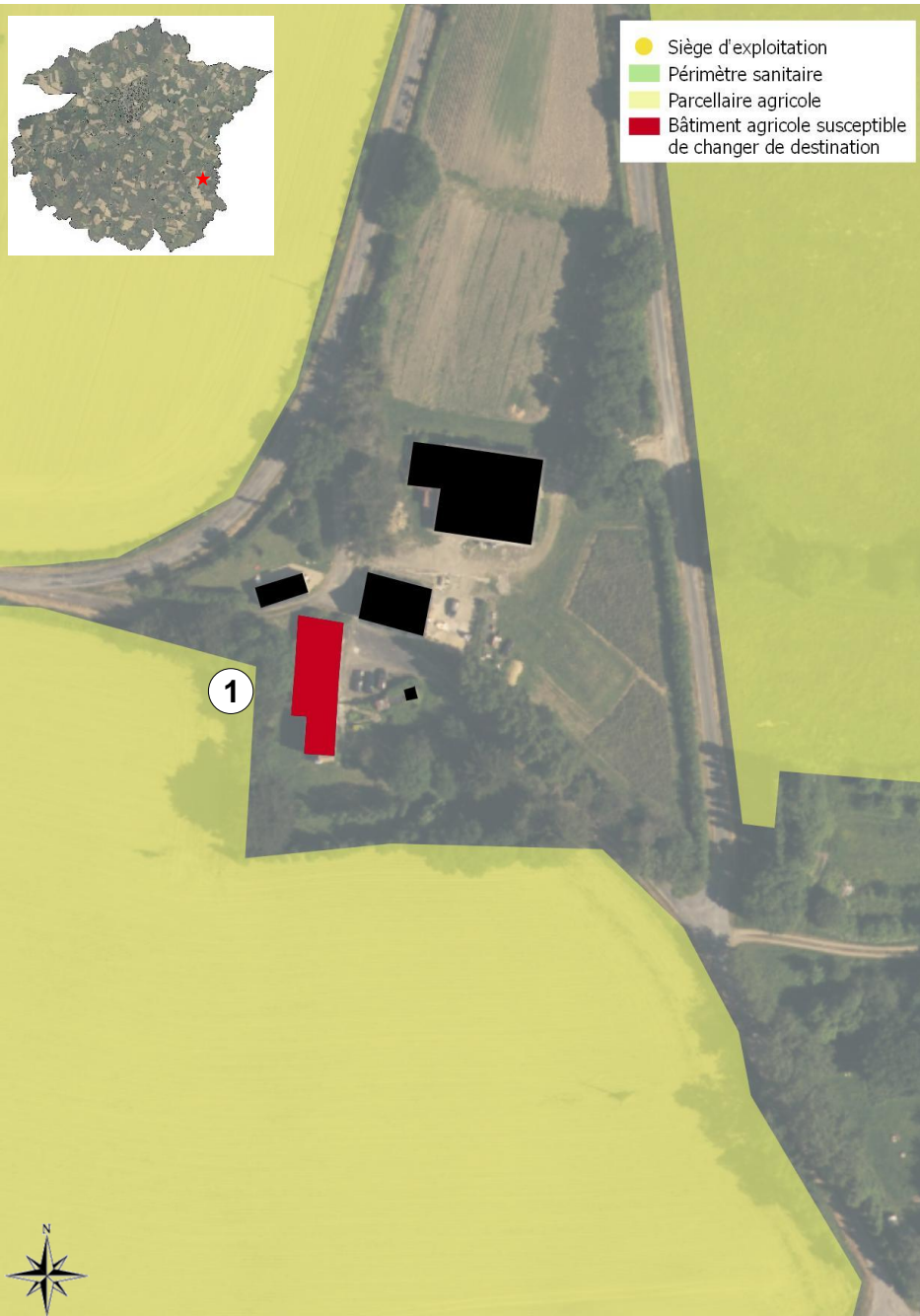


	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²

Lieu-dit : Le Grand Trévinec



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres enduite et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²



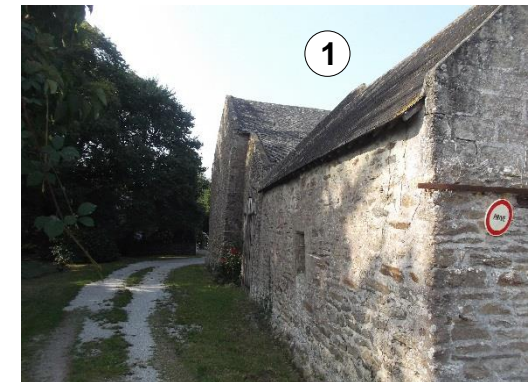
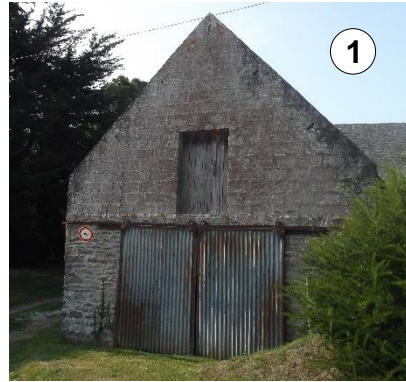
Lieu-dit : Le Penher



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²



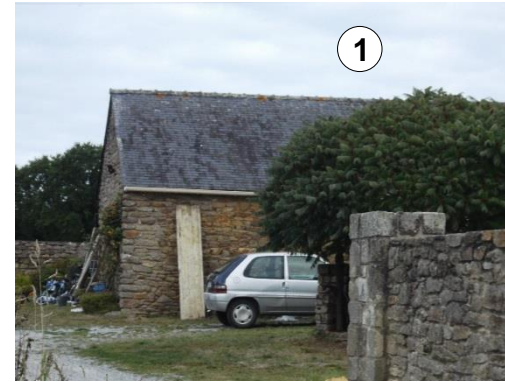
Lieu-dit : Le Petit Kerbossen



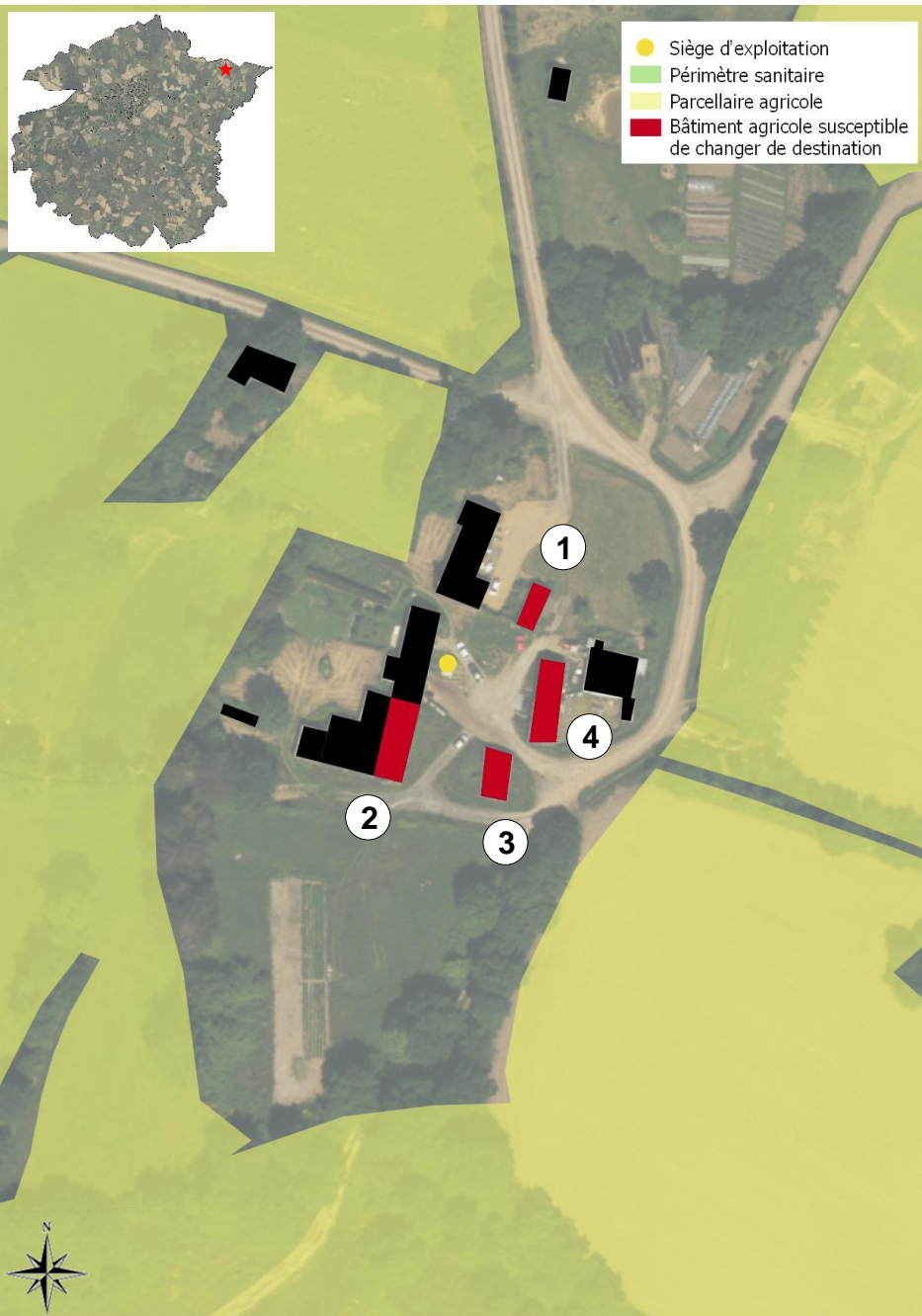
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Faible



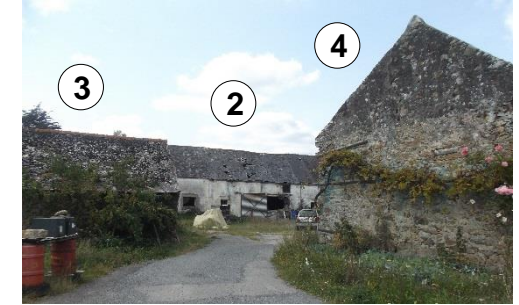
Lieu-dit : Le Pont Sal



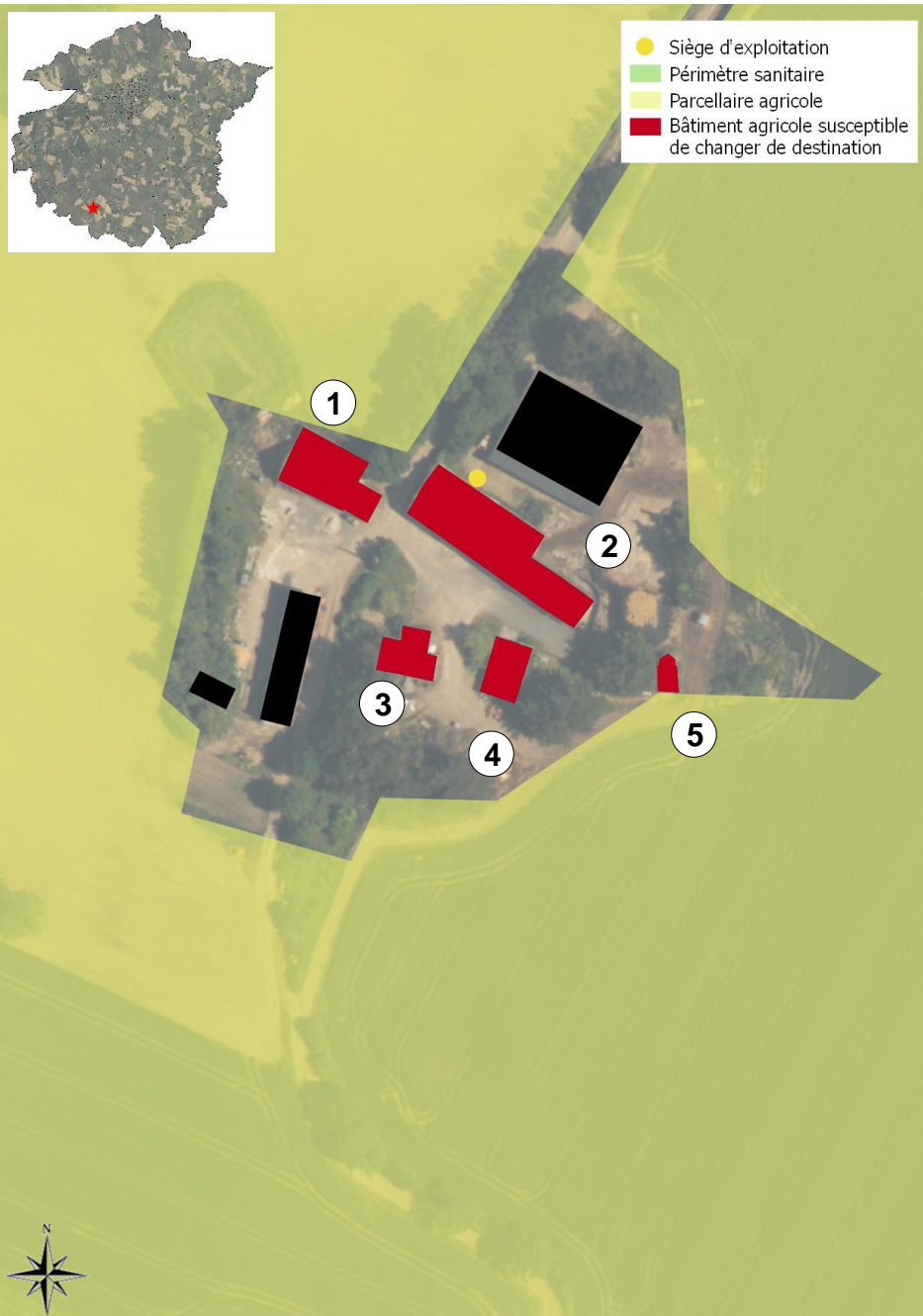
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	> 500m ²



Lieu-dit : Le Vinihy



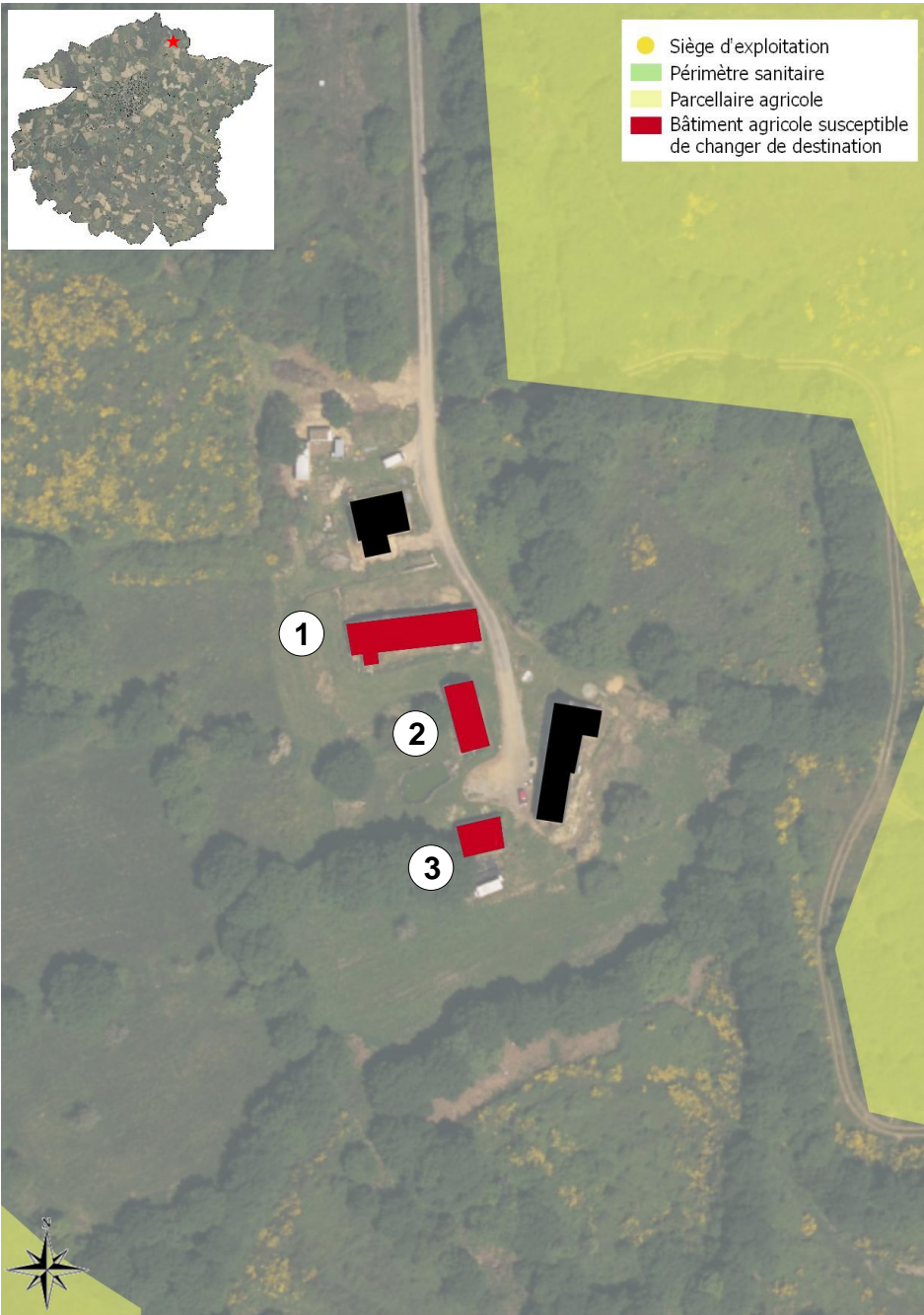
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²
4	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²



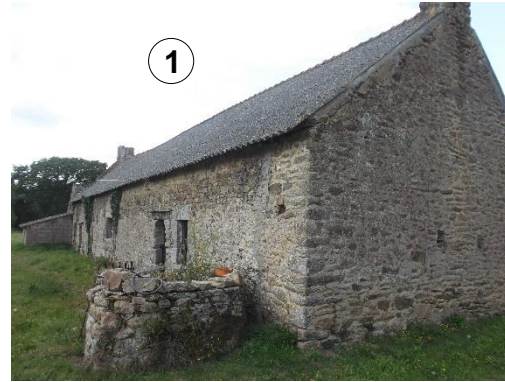
Lieu-dit : Nomelec



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise/fibrociment	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Proximité de l'exploitation	>500m ²
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²			>500m ²
3	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²			>500m ²
4	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²			>500m ²
5	Bâti en pierres avec four à pain	> 30m ²			>500m ²

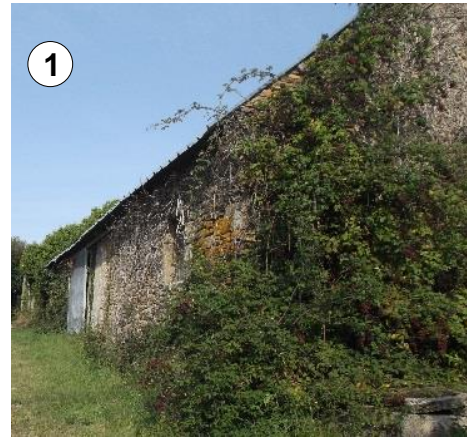


Lieu-dit : Quénicouché

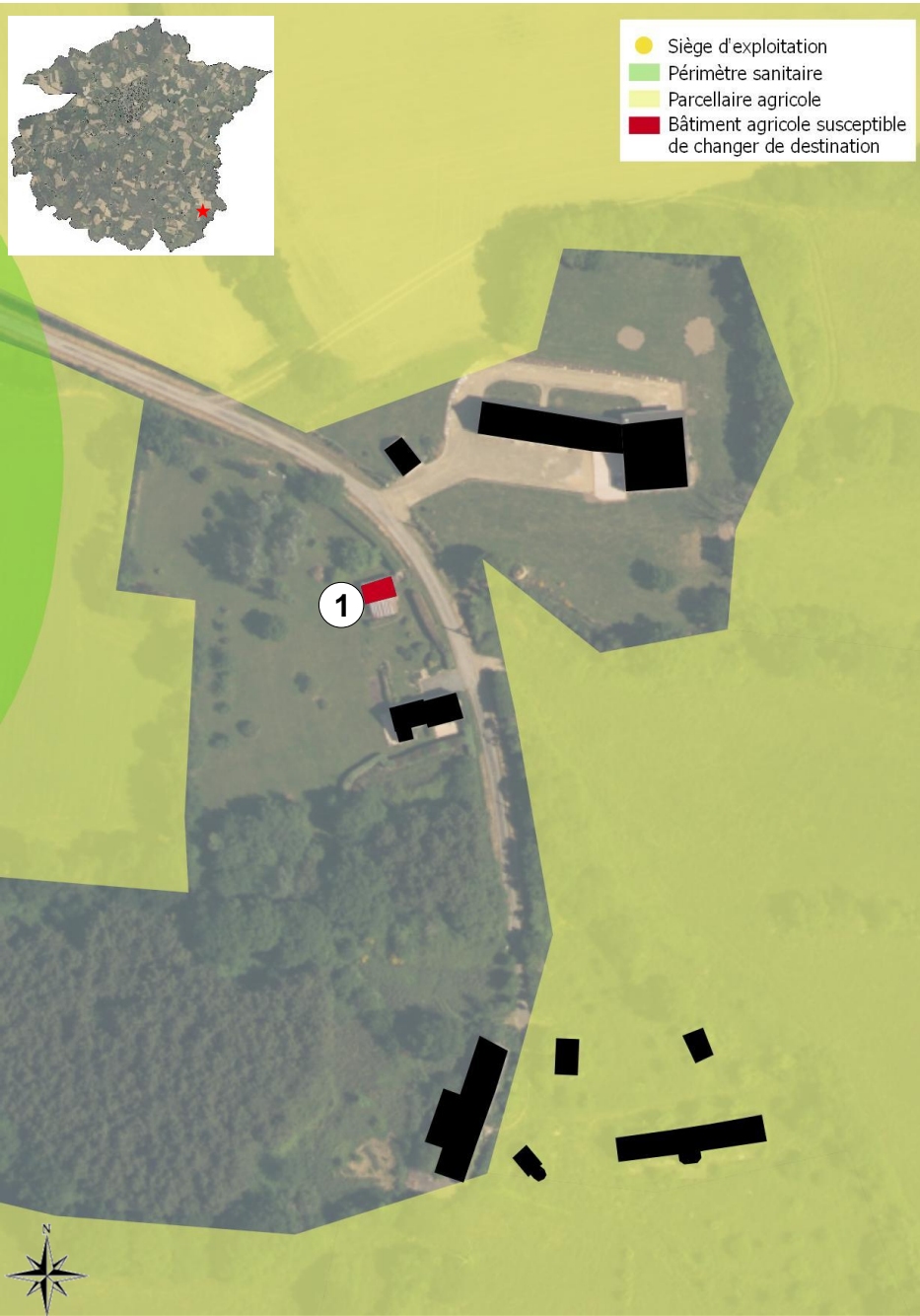


	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	Faible
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	Faible
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Oui	Non	Faible

Lieu-dit : Quiberan



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Faible
2	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	> 500m ²

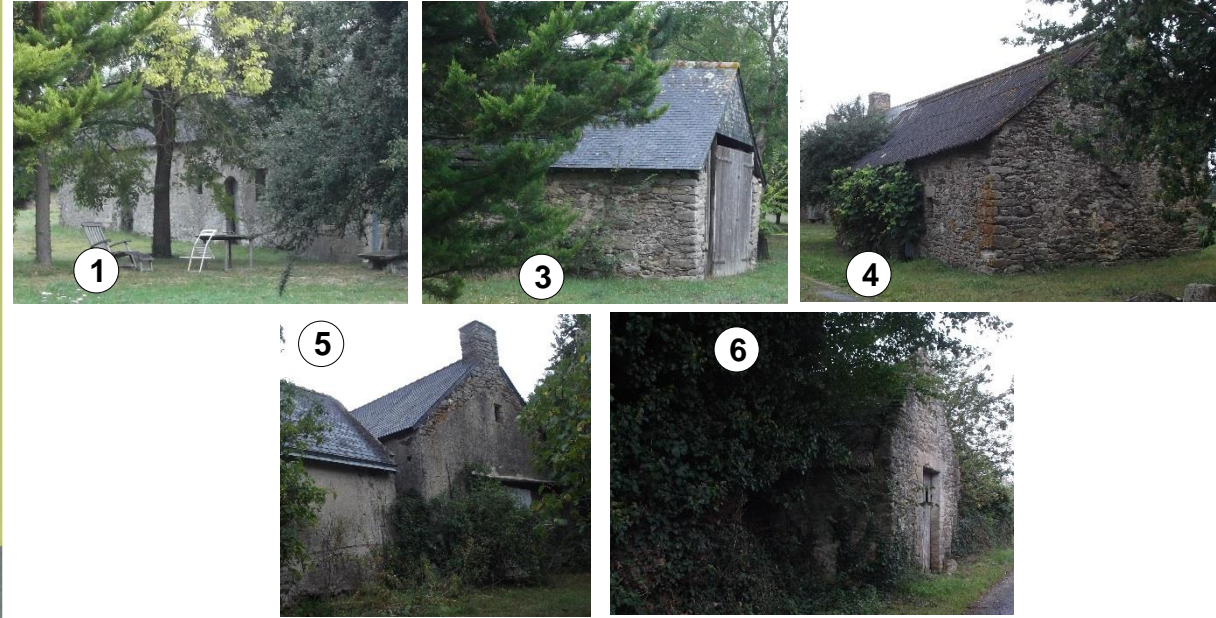
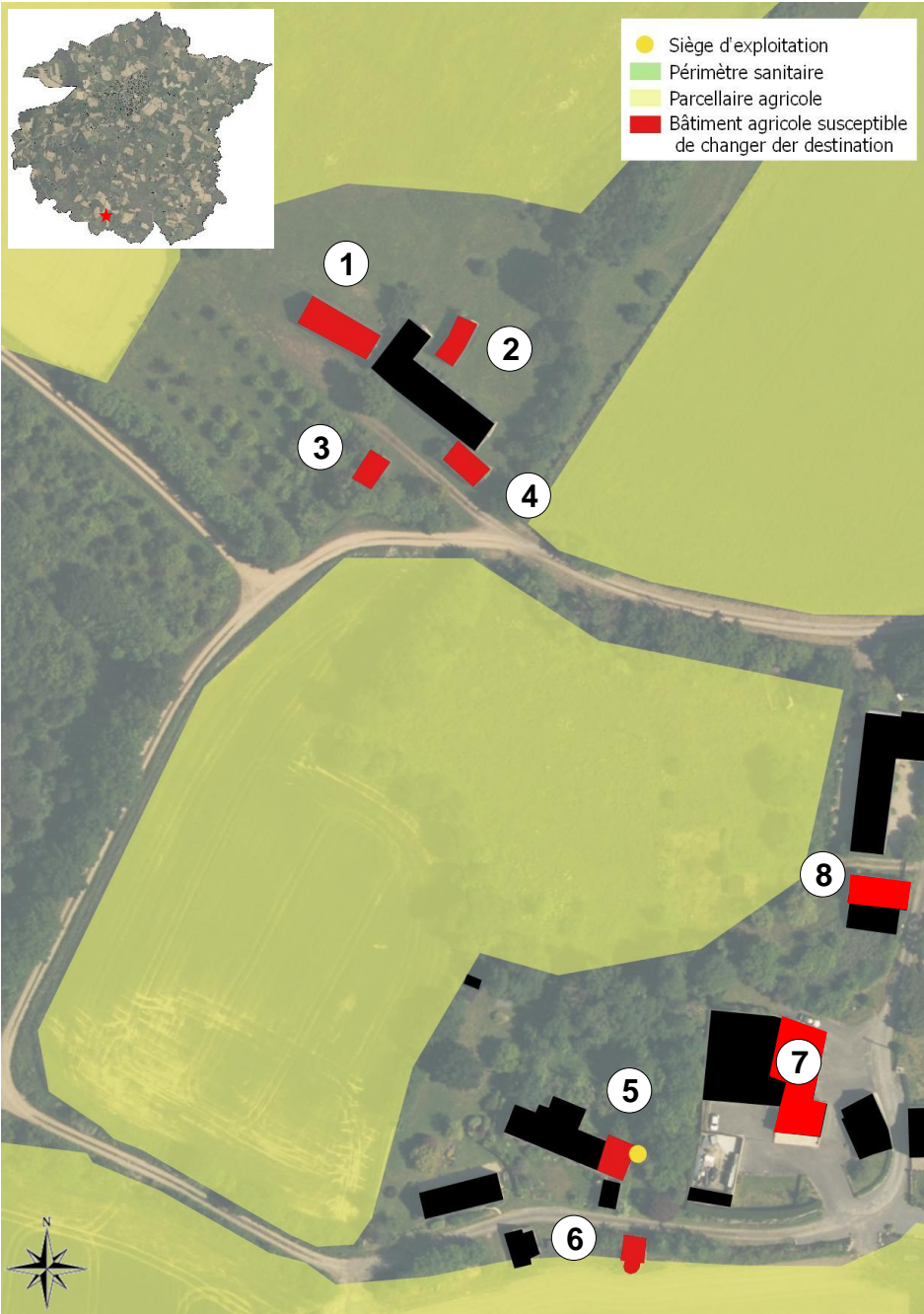


Lieu-dit : Réniac



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Faible

Lieu-dit : Roz



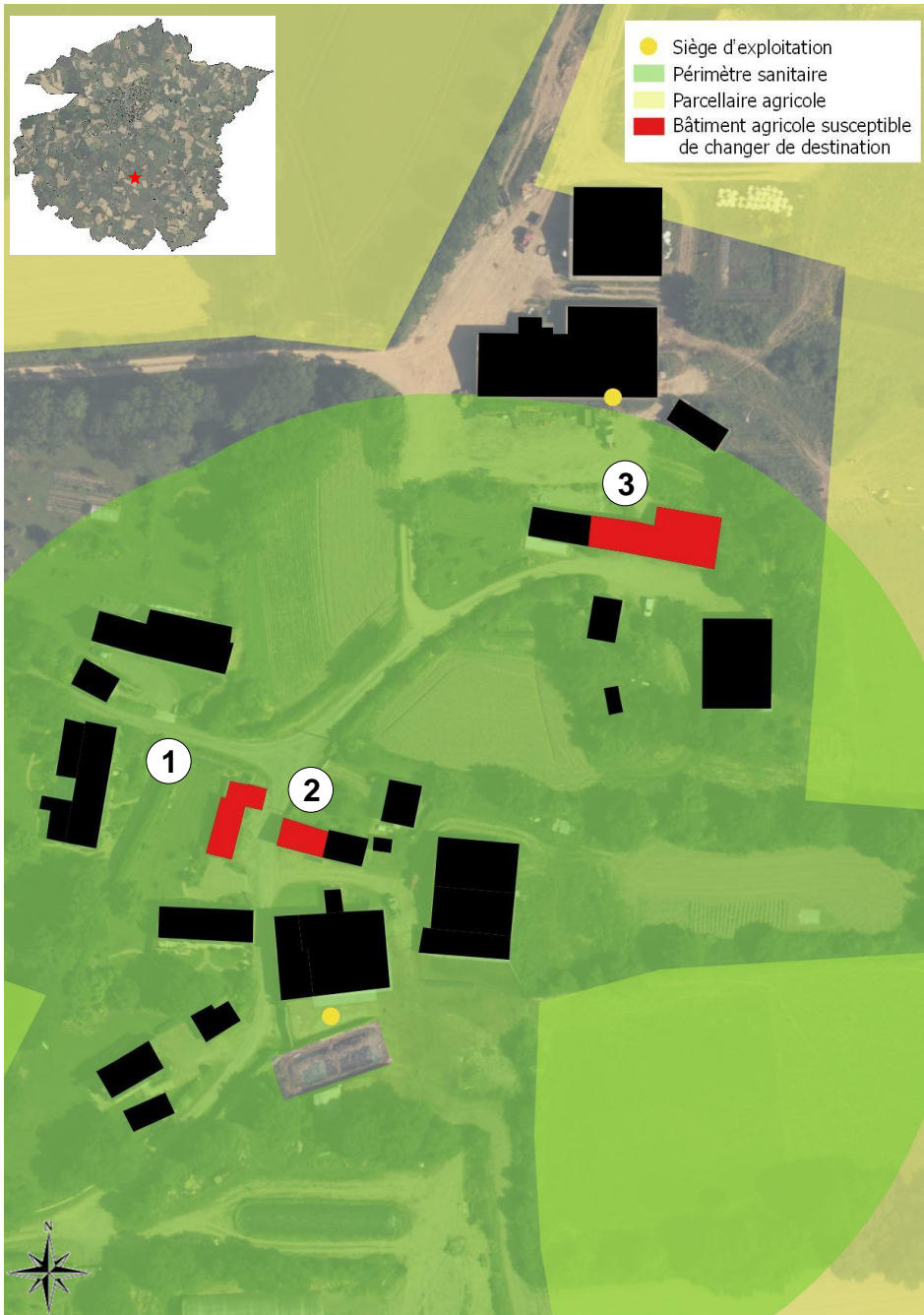
	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²
4	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	>500m ²
5	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Très faible
6	Bâti en pierres et toiture chaume	> 30m ²		Non	>500m ²
7	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Très faible
8	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Très faible



Lieu-dit : Talhouët



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²

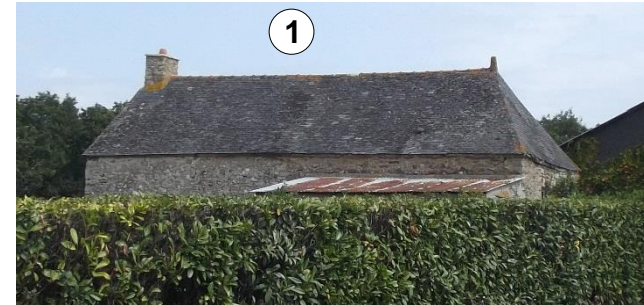
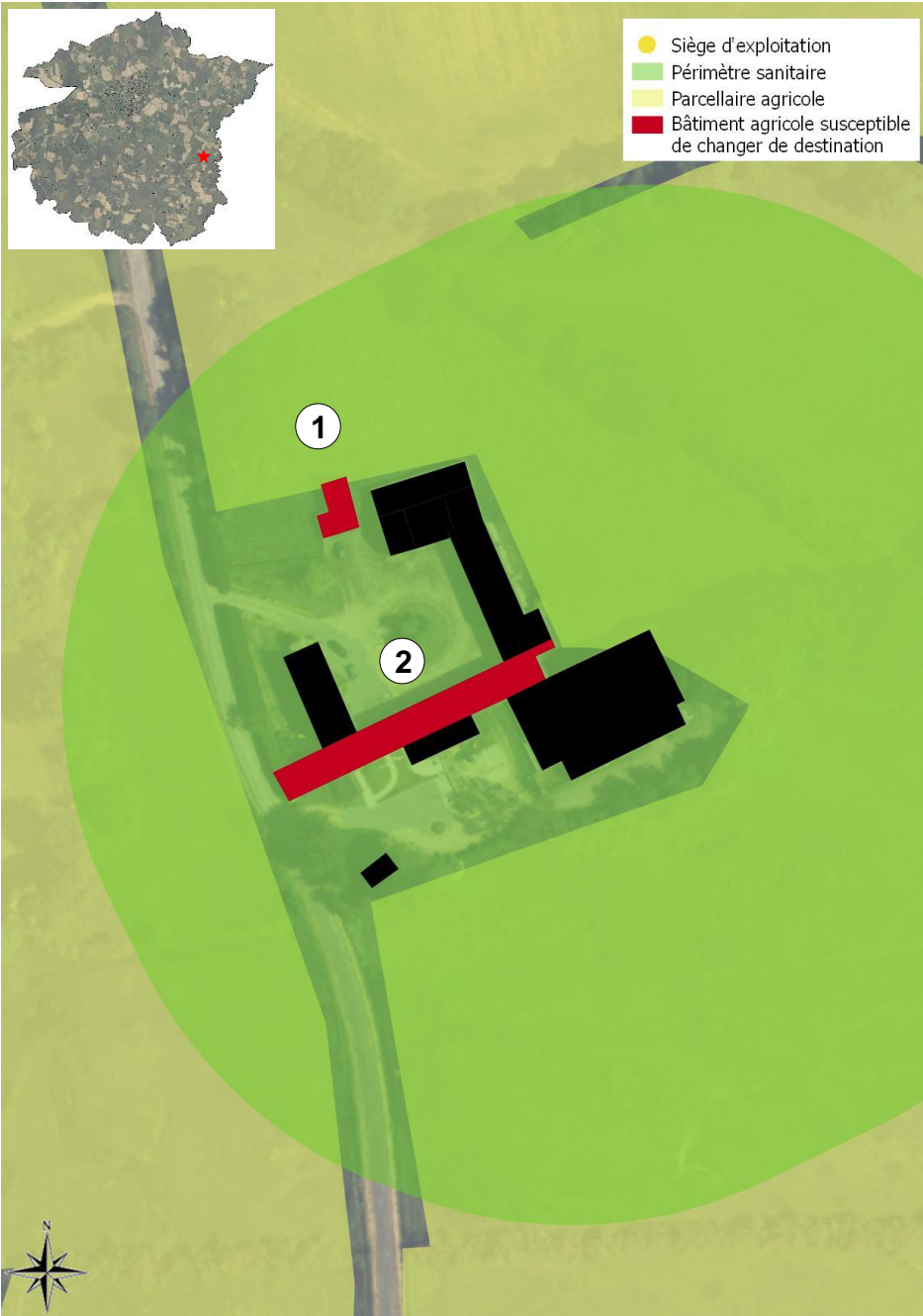


Lieu-dit : Trégorff



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise/fibrociment	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Faible
2	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Non	Faible
3	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²		Peu d'impact	>500m ²

Lieu-dit : Trély



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture ardoise	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	>500m ²
2	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²		Proximité immédiate des bâtiments d'exploitation	>500m ²



Lieu-dit : Trémoyec



	Caractère patrimonial	Superficie	Possibilité assainissement autonome	Impact sur le fonctionnement d'une exploitation	Réduction du périmètre d'épandage
1	Bâti en pierres et toiture tôle	> 30m ²	Pas de rejet au milieu hydraulique superficiel	Non	Non